

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 juillet 2022

Appel à propositions « Un toit pour tous en Outre-mer » (TOTEM)

Les lauréats sont désignés !

Le 24 juin 2022 s'est tenu le jury du programme expérimental « **Un toit pour tous en Outre-mer** » (TOTEM), organisé par le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA) et porté conjointement par le Ministère des Outre-Mer et celui de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

TOTEM s'inscrit parmi les mesures du Plan Logement Outre-mer 2019-2022¹. Il vise à financer par la Ligne Budgétaire Unique (LBU) du Ministère des Outre-Mer un appel à projet spécifique de nouveaux modes de conception et de construction d'habitat digne, à un coût supportable, mobilisant des produits locaux et duplicables à grande échelle, pour les ménages modestes. Il concerne plus spécifiquement les territoires de Guyane et de Mayotte dans lesquels la résorption de l'habitat précaire est une priorité.

Ce programme est également lauréat du Fonds Innovation consacré à l'Outre-mer par Action Logement. Le groupe paritaire a engagé fin 2019 un Plan d'Investissement Volontaire (PIV) dédié au logement ultramarin et doté d'une enveloppe de 1,5 milliard d'euros sur trois ans. Le soutien à l'innovation fait partie des priorités et se traduit par la mobilisation d'un budget de 50 millions d'euros.

POUR MAYOTTE :

Est lauréat à l'unanimité du jury :

- Le projet « **DAGONI** », porté par **TECTONE ARCHITECTURE**.

Deux autres propositions sont lauréates :

- Le projet « **DAVU DAGO** », porté par **JULIEN BELLER**,
- Le projet « **NYUMBA YA MAESHA** », porté par **AIR ARCHITECTURE**.

Le jury a également attribué des mentions spéciales à deux propositions :

- Le projet « **Du logement locatif très social adapté à l'accession à la propriété** », porté par **INZOUDINI SAINDOU**,
- Le projet « **TOTEM ARCHITECTONIQUE** », porté par **HARAPPA**.

POUR LA GUYANE :

Est lauréat à l'unanimité du jury :

- Le projet « **TOTRIS** », porté par **ABACUS STUDIO**.

¹ <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/plan-logement-outre-mer-2019-2022>



Deux autres propositions sont lauréates :

- Le projet « **RUBIKAZ** », porté par **RELIOS**,
- Le projet « **KAYKARBAY** », porté par **BL'AK SAS**.

Le jury a également attribué des mentions spéciales à deux propositions :

- Le projet « **CARB HOME** », porté par **KOZ**,
- Le projet « **MARONI** », porté par **JUNGLE ARCHITECTURE GROUP**.

Les six équipes lauréates percevront chacune une prime de 30 000 euros par le Ministère des Outre-Mer. Elles se verront, d'autre part, attribuer un financement dans la limite de 70 000 euros par Action Logement pour la mise au point d'un prototype de démonstration, sous réserve d'une contractualisation avec Action Logement Services.

Liste des contacts presse :

- **Jérémy DEVAUX**, DGOM
jeremy.devaux@outre-mer.gouv.fr
- **Marie-Christine ROGER**, DHUP
marie-christine.roger@developpement-durable.gouv.fr
- **Arnaud BOUDARD**, DEAL Mayotte
arnaud.boudard@developpement-durable.gouv.fr
- **Antoine KONIECZKA**, DGTM Guyane
Kantoinne.konieczka@developpement-durable.gouv.fr
- **Edouard MANINI**, Plan Urbanisme Construction Architecture
edouard.manini@developpement-durable.gouv.fr